

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du mercredi 26 mai 2021 Par suite d'une convocation en date du 11 mai 2021, les membres composant le conseil municipal se sont réunis à l'espace Pierre Brand, le 26 mai 2021 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 14 Présents : 12 Votants : 13 Délibération n°D_2021_05_26_08</p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Ceccon, M. Christophe Comé, M. Julien Langloys, Mme Pierrette Baton-Marechal, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, Mme Carole Chen, M. Jean-Philippe Gecchele, Mme Josiane Masson, Mme Cécile Pakosz, M. Christophe Piazzoni Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absent ayant donné procuration : M. Laurent Esteulle à M. Georges Canicatti Absent excusé : M. Norbert Regard Absent : / Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Pierrette Baton-Marechal est désignée pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Devis d'Energie et Services de Seyssel pour la mise en place d'horloges astronomiques (opération n°21197/ETH)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il est prévu d'interrompre l'éclairage public sur toute la commune de 23h00 à 5h30. Pour ce faire, certains lampadaires doivent être équipés d'un matériel spécifique.

Il présente le devis n°21197/ETH du 14 avril 2021 fourni par Energie et Services de Seyssel pour la mise en place d'horloges astronomiques.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées, le conseil municipal :

- **APPROUVE** le devis n°21197/ETH en date du 14 avril 2021 présenté par Energie et Services de Seyssel, à savoir :

Montant total H.T. :	5 251.83 €
<i>dont part subventionnée H.T. :</i>	5 244.40 €
<i>dont part non subventionnée H.T. :</i>	7.43 €
TVA 20 % :	1 050.37 €
Montant total T.T.C. :	6 302.20 €
Montant de la subvention (30%) :	1 573.32 €
Dépense H.T. pour la commune :	3 678.51 €
Dépense T.T.C. pour la commune :	4 728.88 €

- **DIT** que la facture définitive sera établie en tenant compte des quantités réellement employées et constatées sur le terrain.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires au dossier.

Monsieur le Maire et le receveur municipal seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire	Extrait conforme au registre des délibérations.
Compte tenu de sa télétransmission le : 28 mai 2021	Fait à Contamine Sarzin, le 28 mai 2021
Et de la publication le : 28 mai 2021	Le Maire, Georges CANICATTI

